

Comité d'intégration du projet dans le milieu

Compte-rendu — Approuvé par les membres

Date	6 février 2025
Heure	9 h 30 à 11 h 30
Lieu	Centre de formation professionnelle - Val-d'Or Local 121-B, 700, boul. des Pins, Val-d'Or
Présences	<ul style="list-style-type: none">> Citoyen de la ville de Val-d'Or — Régis Côté> Ville de Val-d'Or — Michael Ross, coordonnateur en environnement, Service permis, inspections et environnement> Communautaire, santé et services sociaux — Anna Dagenais, directrice adjointe, La Piaule (a dû quitter à 10 h 40)> Économique — Chantal Hamelin, commissaire industrielle, Corporation de développement industriel de Val-d'Or> Formation et emploi — Martin Vigneux, directeur, Centre de formation professionnelle (CFP) - Val-d'Or> Formation et emploi — Marc-André Paré, coordonnateur des services d'aide à l'établissement, Carrefour de la Vallée-de-l'Or> Utilisation récréative du territoire — Claude Arsenault, président, Club de motoneige de Val-d'Or> Observation — Réjean Lefèvre, propriétaire de chalet du lac Bonnefond> Observation — Isabelle Desforges, propriétaire de chalet du lac Bonnefond
Probe Gold	<ul style="list-style-type: none">> Chantal Dancose, directrice des relations avec les communautés et du développement durable> Stéphanie Trépanier, agent de liaison
MU Conseils	<ul style="list-style-type: none">> Jessica Prescott, conseillère principale (animation)> Kristina Maud Bergeron, conseillère experte (prise de notes)
Absences	<ul style="list-style-type: none">> MRC de la Vallée-de-l'Or — Lawrence Dagenais, aménagiste – volet développement durable> Paroisse de Senneterre — Antoine Durand-Saddier, élu municipal> Environnement — Luc Bossé, directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Faits saillants de la rencontre

- > Cette rencontre marque le lancement du comité d'intégration du projet minier Novador de Probe Gold dans le milieu (CIM).
- > La majeure partie de la rencontre a été consacrée à la présentation du projet.
- > Le CIM poursuit ses travaux avec un projet de charte dans l'attente de son approbation dans une rencontre subséquente.

Mot de bienvenue, objectifs de la rencontre et tour de table

Chantal Dancose souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle se présente, ainsi que Stéphanie Trépanier, et leur rôle respectif pour le projet minier Novador.

Jessica Prescott et Kristina Maud Bergeron se présentent et expliquent le rôle de MU Conseils pour le comité, soit d'en assurer la coordination, l'animation, d'en produire les comptes rendus et de voir à ce que les suivis requis soient effectués.

Les personnes présentes sont avisées que la rencontre est enregistrée aux fins de prises de notes. Il est expliqué que le compte rendu produit sera non nominatif et qu'il sera validé par les membres du comité avant d'être publiquement diffusé.

Les membres du comité se présentent tour à tour.

Les objectifs de la rencontre sont énoncés par Jessica Prescott. Il s'agit de se rencontrer et se connaître, de jeter les bases du fonctionnement du comité et d'établir une base de connaissances commune sur le projet minier Novador. Les représentantes de l'entreprise demeurent en mode écoute et les questions sont bienvenues. Pour cette première rencontre, l'ordre du jour constitue un guide seulement.

Les sujets des prochaines rencontres seront décidés par les membres du CIM. Des experts pourraient être conviés à celles-ci afin de mieux expliquer certains sujets ou enjeux.

La présence des deux personnes observatrices est expliquée. Lors de la conception du comité, il est apparu important qu'un siège soit réservé à une personne ayant une propriété au lac Bonnefond, situé dans le secteur du projet minier. En attendant la désignation d'une ou de deux personnes pour représenter les propriétaires des 24 chalets et résidences du lac Bonnefond sur le CIM par les propriétaires, Isabelle Desforges et Réjean Lefèvre ont demandé à assister à la présente rencontre.

Le projet d'ordre du jour est présenté et les membres signifient leur approbation.

Q : Y a-t-il d'autres comités ou tables où le projet est discuté ?

R : Le projet a fait l'objet de plusieurs rencontres d'information et de consultation des parties prenantes concernées par le projet, mais il n'y a pas encore d'autres instances de consultation du milieu. Cela pourrait être discuté par le comité. Pour le lac Bonnefond, il y a une rencontre chaque année.

Présentation de Probe Gold et du projet minier Novador

Chantal Dancose présente Probe Gold et le projet minier Novador.

La présentation est jointe à ce compte rendu.

Quelques points à retenir :

- > L'exploitation est prévue pendant environ 12 ans.
- > Il n'y aura pas de camp de travail sur le site ni de navettage (fly-in fly-out), étant donné la proximité avec les municipalités.
- > Le projet est assujetti aux processus d'évaluation d'impact provincial et fédéral.
- > Il y a 3 secteurs dans le projet, qui correspondent à 3 anciennes exploitations minières.
- > Il y a réutilisation d'infrastructures des exploitations précédentes, mises aux normes et réautorisées (parc à résidus, par exemple).
- > Une priorité est donnée aux entreprises locales lors de l'attribution de contrats. Environ 10 millions de dollars de retombées économiques annuelles ont été comptabilisés sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Au cours de la présentation, elle souligne que les contacts avec les communautés servent aussi à identifier des éléments des milieux biophysique et social qui ont une importance pour les gens dans ce secteur (secteur de cueillette, de chasse, observation du ciel, par exemple). Ces informations peuvent être traitées de manière confidentielle. En ayant connaissance de celles-ci, on peut mieux en tenir compte dans le développement du projet.

Q : Probe fait juste de l'exploration, elle ne possède pas de mine ?

R : Probe a acquis la mine Beaufor l'année dernière, une mine qui était en faillite, avec des équipements encore sous terre et un pompage qui avait été maintenu. Probe est en train d'en faire le démantèlement et la fermeture. Il y a un potentiel d'exploration et c'est un terrain adjacent au site du projet minier Novador. Les bâtiments en surface pourront être à nouveau utiles. Il y a aussi 3 anciennes mines sur les propriétés. Il n'y a que le projet minier Novador qui est en processus d'autorisation pour exploiter le minerai.

Q : À quelle distance se trouve l'habitation la plus proche ?

R : Les chalets du lac Bonnefond se trouvent à 2 km environ. Des baux d'abri sommaire pour les camps de chasse se trouvent plus près, mais ce sont des endroits qui ne sont pas occupés de manière continue.

Q : Les villégiateurs pourraient être affectés par le bruit, les vibrations, la poussière ?

R : Ce sont des inquiétudes qu'ont les villégiateurs, effectivement. On prévoit une extraction d'environ 20 000 tonnes par jour, ce qui est moindre que Malartic.

Q : Y a-t-il une planification pour l'après-mine ?

R : Oui, c'est maintenant une obligation. Le plan de restauration doit être déposé en même temps que l'étude d'impact sur l'environnement et mis à jour à chaque cinq ans. Probe a entrepris des démarches avec des chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) depuis près de 2 ans pour examiner diverses options de restauration du site.

Q : C'est aussi ce que vous faites à Beaufor, une planification pour l'après-mine ?

R : Oui, il y a eu dépôt de la mise à jour du plan de restauration à la fin de 2024, mais comme Probe prévoit poursuivre l'exploration sur ces terrains, ils ne seront pas entièrement restaurés tout de suite.

Q : Y a-t-il d'autres métaux associés à l'or dans le projet Novador?

R : Non.

Q : Présentement, y a-t-il une usine sur le site ?

R : Non, Beaufor transportait le minerai à d'autres usines, les autres anciennes mines aussi. Probe veut sa propre usine sur le site, ce qui évitera notamment les impacts du transport (bruit, trafic, émissions atmosphériques).

Q : Y aura-t-il des rejets, des résidus sur le site ?

R : Oui, le parc à résidus sera aménagé sur le site. Jusqu'à présent, les résultats des essais démontrent que les résidus sont non lixiviables (ne relâchent pas de métaux lorsqu'en contact avec l'eau), et non générateurs d'acide.

Q : Que peut-on faire avec des résidus ?

R : Il faut distinguer 3 types de matériau qui restent sur le site :

- > Mort-terrain : la terre, on l'entrepose pour l'utiliser lors de la restauration ;
- > Stériles : la roche « sans or », qu'on entrepose dans des haldes. S'ils sont non générateurs d'acide et non lixiviables, ce qui est déterminé après des tests prolongés de contact avec l'air et l'eau sur le terrain et en laboratoire, ils peuvent être utilisés comme matériaux de construction ;
- > Résidus miniers : ils sortent de l'usine de transformation, il y a eu un traitement fait dessus, on en a enlevé l'or. Ce sont des déchets qu'on entrepose et gère. Novador en produira de 2 types : filtrés (pendant les premières années d'opération) et en pulpe (plus liquide). Ils seront gérés sur le site à perpétuité. Il y aura réutilisation d'un parc à résidus existant pour entreposer les résidus filtrés. Pour les résidus en pulpe, ils seront pompés dans des fosses après exploitation.

Q : Y aura-t-il des fosses sur le site ?

R : Le projet minier Novador en compte actuellement 5, réparties dans les 3 secteurs du projet. Dans le secteur Monique, il y aura une grosse fosse ; il y en aura 2 dans le secteur Pascalis et aussi 2 dans le secteur Courvan. Il n'y aura pas d'extraction souterraine partout.

À Monique, le pompage a été arrêté à la suite des opérations, la fosse s'est remplie d'eau avec les précipitations et la nappe phréatique. Le niveau de l'eau est stable depuis déjà quelques années.

Q : L'eau des fosses est-elle potable ?

R : Elle n'a pas été analysée à cette fin.

Q : Y a-t-il du poisson dans les fosses ?

R : Non.

L'ancienne mine Béliveau dans le secteur Pascalis est souterraine, son ouverture de surface est remplie d'eau. Elle a près de 300 mètres de profondeur, il y a une clôture autour, les parois en sont instables.

Le parc à résidus et les bassins de décantation ont été restaurés et il y a aujourd'hui des claims pour l'exploration du sous-sol dans ce secteur, dont Probe est détenteur.

L'ancienne mine souterraine Bussière dans le secteur Courvan est un site orphelin. C'est le gouvernement du Québec qui en a la responsabilité actuellement.

Pour le projet, il y aurait une gestion indépendante des secteurs, au sens où ce qui est extrait près du secteur Monique sera entreposé dans ce secteur.

Q : Combien de communautés autochtones sont concernées par le projet ?

R : Il y a 3 communautés anishnabe qui sont concernées : Lac-Simon, Pikogan et Kitcisakik. Les représentants des communautés ont été invités à ce comité-ci comme observateurs. Il y a déjà eu différentes rencontres avec eux, le projet leur a été présenté, une visite de site a eu lieu, mais un comité n'a pas encore été institué.

Stratégie de recrutement des sièges vacants

Les sièges suivants sont vacants actuellement au CIM :

- > Lac Bonnefond (1)
- > Ville de Senneterre (1)
- > Économie (1)
- > Environnement (1)
- > Communautaire, santé et services sociaux (1)

La Ville de Senneterre pourrait être présente selon les sujets traités, elle ne se sent pas concernée par le projet actuellement.

Suggestions de personnes ou d'organismes à consulter :

- > Chambre de commerce

La possibilité d'ajouter un siège flottant pour une personne intéressée, mais ne correspondant pas aux profils recherchés est évoquée.

Retour sur les consultations antérieures et discussions

Dans le but d'être au courant des démarches tenues à ce jour, Jessica Prescott fait un retour sur les démarches depuis 2022 et clarifie le rôle de MU Conseils.

La présentation est jointe à ce compte-rendu.

La suite des démarches prévues est présentée sommairement :

- > Rencontre avec les villégiateurs Lac Bonnefond
- > Rencontre avec le milieu municipal
- > Rencontre d'information publique
- > Démarche ACS+

Q : Qui était présent au nom du secteur de la formation dans les rencontres thématiques ?

R : Les personnes suivantes ont participé à la rencontre thématique sur les aspects liés à l'emploi et la formation du 2 mai 2024 :

- > Julie Turgeon, Vision-Travail
- > Kathy McGuire, directrice du campus de Val-d'Or, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- > Julien-Pierre Arsenault, directeur de la formation continue (Rouyn-Noranda), Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- > Guy Auger, directeur de projet, Comité sectoriel de main-d'œuvre — Mines (CSMO-Mines)

Prochaines rencontres

La prochaine rencontre pourrait se tenir pendant la dernière semaine d'avril ou mai. Un sondage sera envoyé aux membres du CIM pour identifier le meilleur moment pour tenir la rencontre.

Une 3e rencontre se tiendra en octobre.

Un espace collaboratif en ligne est demandé pour partager plus facilement les fichiers.

Clôture de la rencontre

Il est précisé par Mme Prescott que le compte rendu non nominatif sera envoyé pour révision par les membres du CIM d'ici la mi-février. Après intégration des éventuelles modifications, il sera ensuite rendu disponible publiquement sur le site web du projet minier Novador.

Le point prévu à l'ordre du jour sur l'élaboration et l'adoption de la charte du comité est remis à la prochaine rencontre.

Chantal Dancose remercie chaleureusement les membres du comité de leur disponibilité et participation.

La rencontre se termine à 11 h 30.